

Recueil du Symposium de 2024 de Statistique Canada : Le futur des statistiques officielles

Une approche sécuritaire et inclusive à la diffusion d'informations statistiques sur la population non binaire au Canada

par Claude Girard et France-Pascale Ménard

Date de diffusion : le 8 septembre 2025



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Une approche sécuritaire et inclusive à la diffusion d'informations statistiques sur la population non binaire au Canada

Claude Girard et France-Pascale Ménard¹

Résumé

En 2022, le Canada est devenu le premier pays à diffuser des informations statistiques sur ses populations transgenre et non binaire selon les données de son recensement. De plus, à la suite d'une directive gouvernementale pancanadienne émise en 2018, les enquêtes de Statistique Canada collectent et diffusent par défaut des informations sur le genre plutôt que le sexe à la naissance. En raison de la taille des populations transgenre et non binaire, la diffusion sécuritaire d'informations statistiques à des niveaux géographiques détaillés présente un défi.

La stratégie de diffusion du Recensement de la population de 2021, qui a ensuite été adaptée et recommandée pour les enquêtes, est centrée sur une nouvelle variable de genre à deux catégories (Hommes+, Femmes+) qui comprend les personnes non binaires. Dans ce document, les considérations méthodologiques entourant la création et l'adoption de cette approche novatrice, qu'on juge être à la fois sécuritaire et inclusive des personnes non binaires, sont passées en revue.

Mots Clés : Genre ; sexe ; non binaire ; transgenre ; recensement.

1. Introduction

Ces dernières années, au Canada, la reconnaissance et la sensibilité du public à l'égard des populations 2ELGBTQI+² se sont accrues considérablement, et le cadre législatif a changé en ce qui concerne le genre (Statistique Canada, 2020). Par exemple, en 2017, la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et le *Code criminel* ont été modifiés afin de protéger les individus de la discrimination et de crimes haineux fondés sur l'identité et l'expression de genre. C'est aussi au cours de cette période que des lacunes statistiques sur la diversité de genre ont été identifiées.

En 2018, afin de mener à bien les opérations et les analyses gouvernementales ainsi que de prendre des décisions éclairées, une directive gouvernementale pancanadienne (Gouvernement du Canada, 2019) énonçait que la collecte de données fiables sur le genre devrait être la règle pour toutes les organisations fédérales. Par la suite, cela signifiait que le sexe à la naissance ne devait être collecté qu'en cas de nécessité. Les données collectées depuis lors suggèrent que la notion de « sexe » utilisée précédemment était un mélange des notions de sexe *à la naissance* et de genre – voir Knarr et coll. (2024) ; cela mine l'argument de continuité des personnes qui soutiennent que la collecte et la diffusion d'informations sur le sexe à la naissance devraient avoir préséance sur le genre.

L'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés qui a été réalisée en 2018 est la première enquête d'envergure de Statistique Canada à collecter des informations sur le genre et le sexe à la naissance. Entre autres choses, elle a révélé qu'une personne canadienne sur 400 (0,24 %) âgée de 15 ans ou plus était transgenre ou non binaire, et qu'il existait d'importantes différences en matière de victimisation, de discrimination et de santé mentale selon le statut de diversité de genre des individus (Jaffray, 2020).

En 2022, le Canada est devenu le premier pays à produire des données sur les personnes transgenres et les personnes non binaires à partir d'un recensement. Statistique Canada protège la vie privée des individus et la confidentialité tout

¹ Claude Girard, Statistique Canada, 150 Tunney's Pasture Driveway, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0T6, claud.girard@statcan.gc.ca; France-Pascale Ménard, Statistique Canada, 150 Tunney's Pasture Driveway, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0T6.

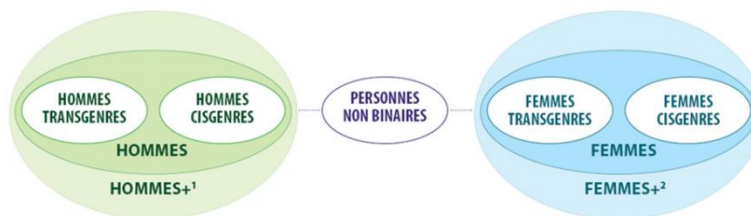
² En 2023, le gouvernement du Canada a adopté l'emploi de l'acronyme 2ELGBTQI+ qui représente les personnes aux deux esprits (et bispirituelles), lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queers et intersexes ainsi que celles qui emploient d'autres termes relatifs à la diversité sexuelle ou de genre.

en fournissant des données probantes en appui à la prise de décisions. Au cœur de la stratégie de diffusion du recensement se trouve la nouvelle variable de genre à deux catégories (Hommes+, Femmes+), créée à partir du genre à trois catégories (Hommes, Femmes, Personnes non binaires), telle qu'observée dans la figure 1-1 (Statistique Canada, 2022a). Ces données peuvent être utilisées par les décideurs publics pour soutenir l'analyse comparative des sexes plus (ACS+), et orienter les politiques et les programmes, ainsi que par les employeurs et les fournisseurs de services dans les domaines des soins de santé, de l'éducation, de la justice et les autres domaines pour mieux répondre aux besoins de toutes les personnes au Canada.

La stratégie du Recensement 2021 a ensuite été adaptée aux enquêtes, menant à des recommandations à leur sujet quant à la façon de collecter et de diffuser des informations sur le genre. Ce document porte une attention particulière aux aspects méthodologiques qui sous-tendent la création et la mise en œuvre de la variable du genre à deux catégories, la pierre angulaire de ces recommandations.

Figure 1-1

La variable de genre à deux catégories de la stratégie de diffusion du recensement



1. Cette catégorie comprend les hommes (et/ou les garçons) de même que certaines personnes non binaires.

2. Cette catégorie comprend les femmes (et/ou les filles) de même que certaines personnes non binaires.

Figure 1.1 La variable de genre à deux catégories de la stratégie de diffusion du recensement

2. Un aperçu de la collecte et la diffusion d'informations sur le genre au recensement

Au Canada, le recensement de la population est quinquennal et le dernier a eu lieu en mai 2021. Après avoir fait appel à des spécialistes du domaine de l'identité de genre et avoir mené des tests qualitatifs auprès d'individus cisgenres, transgenres et non binaires de même qu'un test national du recensement, la question du recensement sur le sexe a été remplacée en 2021 par de nouvelles questions sur le genre et le sexe à la naissance (Statistique Canada, 2020a). Les individus transgenres n'ont pas été interrogés directement sur leur statut transgenre, mais ont plutôt été identifiés à partir de réponses fournies aux questions sur le genre et le sexe à la naissance.

En avril 2022, le Recensement 2021 (Statistique Canada, 2022b, 2022c) a révélé que 0,33 % de la population canadienne âgée de 15 ans ou plus et vivant dans un ménage privé était transgenre (0,19 %) ou non binaire (0,14 %).

Afin de permettre que des comptes infranationaux puissent être diffusés de façon sécuritaire étant donné la très petite taille des populations transgenre et non binaire, une nouvelle variable de genre à deux catégories (Hommes+, Femmes+) a été créée à partir des données du recensement : tous les hommes cisgenres ou transgenres ont été assignés à Hommes+; toutes les femmes cisgenres ou transgenres à Femmes+ ; les enregistrements associés avec les personnes non binaires ont été aléatoirement recodés entre Hommes+ et Femmes+.

L'imprévisibilité inhérente à ce processus de recodage est un élément crucial. En effet, à travers l'aléa, on renonce délibérément au contrôle précis du résultat qu'une approche déterministe permettrait. Cette façon sécuritaire de procéder évite la suppression résiduelle que comporte le cadre classique de contrôle statistique de la divulgation, ce qui en fait une approche plus inclusive et respectueuse des personnes non binaires.

Un exemple d'informations qui ont été publiées par Statistique Canada sur le genre à l'aide de la nouvelle variable de genre à deux catégories porte sur l'immigration (Statistique Canada, 2022d) ; la note accompagnatrice qu'on y retrouve est standard pour ce type de diffusion. Alors que les étiquettes « Hommes+ » et « Femmes+ » doivent être utilisées dans les figures, graphes et infographies que comporte un communiqué, il est recommandé d'employer dans le texte

« Hommes » et « Femmes » afin d'en alléger la lecture, comme par exemple « Parmi les immigrants détenant un grade obtenu à l'étranger, la surqualification était plus élevée chez les femmes (28,3 %) que chez les hommes (23,1 %). »

En vue du Recensement 2026, Statistique Canada a consulté la population canadienne, des experts et partenaires à l'égard du genre (Statistique Canada, 2023). L'Agence vient de conclure des évaluations qualitatives et quantitatives d'envergure qui ont notamment été menées afin de cerner l'impact de modifier les choix de réponse à l'égard du genre en « homme » et « femme », et « garçon » et « fille » pour les personnes de moins de 15 ans, et aussi de changer l'ordre des questions afin d'avoir d'abord la date de naissance, suivi du genre et puis le sexe à la naissance.

3. Recommandations quant à la collecte et la diffusion d'informations sur le genre

Conformément avec la directive pangouvernementale et le précédent établi par le Recensement 2021, le genre figure à l'avant-plan des enquêtes à Statistique Canada, alors que le sexe à la naissance n'est collecté que si nécessaire. La comparabilité longitudinale et la simple existence de facteurs liés au sexe ne constituent pas, à elles seules, des justifications suffisantes pour utiliser le sexe *à la naissance* au lieu du genre comme variable dans une analyse statistique. Des considérations plus nuancées sont nécessaires afin de décider laquelle de ces variables inclure dans l'analyse. En effet, des études ont montré que le genre est lui aussi étroitement lié à des facteurs biologiques tels l'obésité (Taormina et Iwamoto, 2023) et l'émergence du cancer du sein chez l'homme en raison des traitements hormonaux reçus (de Blok et coll., 2019). Néanmoins, Statistique Canada continue d'utiliser le sexe à la naissance afin de mesurer certains indicateurs démographiques clés tels les indices synthétiques de fécondité (Statistique Canada, 2024).

À l'exception possiblement des plus hauts niveaux géographiques, la diffusion d'informations statistiques sur le genre par les enquêtes doit être fondée sur la variable à deux catégories (Hommes+, Femmes+) et toute autre mesure de contrôle statistique de la divulgation jugée nécessaire. Dans la plupart des cas, étant donné la couverture limitée que l'échantillon de l'enquête puisse offrir de la population non binaire, cela pourra signifier le recours à la variable à trois catégories (Hommes, Femmes et Personnes non binaires) uniquement lors d'estimations nationales et à la nouvelle variable à deux catégories dans les autres cas.

Les enquêtes doivent collecter des informations détaillées sur le genre conduisant à la classification (Hommes, Femmes et Personnes non binaires), et ce même si elles ne prévoient pas que les données puissent être diffusées autrement que par la variable de genre à 2 catégories. En effet, il est à la fois éthique et méthodologiquement judicieux d'offrir des options de déclaration au-delà des deux catégories à partir desquelles les résultats statistiques seront diffusés ; c'est plus respectueux et engageant de procéder ainsi, ce qui contribue d'ailleurs à atténuer la non-réponse.

4. Mise en opération du recodage aléatoire du genre en Hommes + et Femmes+

Pour chaque projet, il revient à l'équipe des sujets-matières de procéder au recodage aléatoire du genre en Hommes+ et Femmes+, avec le soutien de son équipe méthodologique attitrée et, au besoin, en consultant l'équipe d'expertise sur le genre.

Le recodage aléatoire peut dépendre de la distribution Hommes/Femmes observée dans les données à un niveau prédéterminé ou d'un modèle. Dans la figure 4-1, le tableau du haut décrit l'exemple **fictif** de la distribution d'une variable de genre à trois catégories au sein de deux régions qui informera le recodage aléatoire des 3+2=5 enregistrements associés à des personnes non binaires (en rouge) qu'elle comporte. Cela signifie, par exemple, que chacun des trois enregistrements en rouge de la région 2 possède 34,8 % de chances d'être recodé aléatoirement à Hommes+. Le tableau du bas de la figure 4-1 décrit une réalisation du recodage aléatoire effectué ; le hasard a fait en sorte ici que deux des trois enregistrements à recoder de la région 2 se sont ajoutés aux 40 hommes cisgenres et transgenres afin de former la catégorie Hommes+.

Que le recodage aléatoire repose sur la distribution des données ou sur un modèle, le sexe à la naissance – qui est fortement corrélé au genre – ne doit pas être employé à titre de variable auxiliaire. Bien que son emploi puisse sembler logique d'un point de vue statistique, il est plus prudent et respectueux de ne pas l'utiliser dans ce contexte-ci.

Le recodage aléatoire peut commodément être effectué en recourant aux méthodes et systèmes d'imputation déjà en place. Par exemple, l'imputation par donneur a été employée pour produire le recodage de la figure 4-1 à partir de classes formées des hommes et femmes d'une même région. Cependant, il ne faut pas se méprendre : le recodage aléatoire effectué *ne constitue pas* de l'imputation. En effet, le recodage aléatoire s'applique à des réponses valides à des fins de contrôle statistique de la divulgation et non à des valeurs manquantes pour rehausser la qualité des données comme c'est le but recherché avec l'imputation.

Figure 4-1
Une réalisation du recodage aléatoire

Genre (3)	Région 1	Région 2	Total
Hommes	30 (30 / 80 = 37,5 %)	40 (40 / 115 = 34,8 %)	70
Femmes	50 (50 / 80 = 62,5 %)	75 (75 / 115 = 65,2 %)	125
Personnes non binaires	2	3	5
Total	82	118	200



Genre (2)	Région 1	Région 2	Total
Hommes+	30+2 (32 / 82 = 39,0 %)	40+2 (42 / 118 = 35,6 %)	74
Femmes+	50+0 (50 / 82 = 61,0 %)	75+1 (76 / 118 = 64,4 %)	126
Total	82	118	200

Figure 4.1 Une réalisation du recodage aléatoire

5. Documentation : promotion de la transparence et la responsabilisation

Bien que les équipes expérimentées documentent régulièrement les résultats statistiques standard, elles peuvent sous-estimer l'importance de documenter de manière approfondie les recommandations qui façonnent les politiques. La mise en œuvre de pratiques standardisées de diffusion des données sur le genre dans l'ensemble de l'Agence a été grandement facilitée par la documentation d'appui complète qui a été publiée en même temps que les recommandations. Bien que la création de documentation sur les processus soit rarement considérée comme passionnante, nous estimons que cela a été crucial pour nous assurer le soutien et la coopération à la fois des partenaires d'enquête et des utilisateurs.

Au cours des nombreuses séances de consultation que nous avons tenues, nous avons constaté que le fait d'aborder une question qui venait d'être soulevée en utilisant les principes et les meilleures pratiques que nous avions déjà établis de manière proactive dans la documentation a grandement contribué à instaurer la confiance auprès de nos partenaires et utilisateurs. Bien que nous n'ayons pas pu prévoir toutes les éventualités, notre préparation minutieuse et notre approche proactive ont inspiré confiance aux parties prenantes, les rassurant que l'initiative en cours était méticuleusement planifiée et non improvisée.

La documentation d'appui aux recommandations fait la promotion de la transparence et de la responsabilisation, en ligne avec l'un des principes fondamentaux des statistiques officielles énoncés par la Commission économique pour l'Europe des Nations unies (UNECE, 1992). Elle comporte notamment un document de 17 pages, une foire aux questions (FAQ) croissante et un arbre de décision qui informe de façon succincte quant aux diverses options de diffusion disponibles.

Le document principal décrit non seulement les recommandations elles-mêmes, mais aussi les facteurs clés qui ont été pris en considération. Nous avons constaté que les partenaires et les utilisateurs étaient plus enclins à se conformer aux recommandations une fois qu'ils avaient mieux compris leur raison d'être ; les membres d'un groupe de travail peuvent trop facilement oublier que les mêmes principes directeurs qui leur semblent clairs aujourd'hui leur échappaient il y a seulement quelques mois. Ainsi, sans chercher à réinventer la roue, des utilisateurs et partenaires peuvent vouloir retracer les pas qui ont mené le groupe à proposer le chemin qu'ils ont à suivre.

Le document principal contient aussi des informations utiles en matière de statistiques officielles qui contribuent à responsabiliser davantage les partenaires et les utilisateurs. Par exemple, le document décrit comment les 5 *Safes* (Green et Ritchie, 2023) s'emploient à profit afin d'explorer les différentes solutions d'accès aux données que prévoit l'Agence lors de la diffusion sur le genre³. Comme on le voit dans la figure 5-1, nous avons choisi de représenter l'intensité des diverses mesures de contrôle statistique de la divulgation que comporte une solution d'accès sous la forme de mercure à l'intérieur des cinq petits thermomètres, un par levier. Le grand thermomètre à leur droite décrit l'intensité totale atteinte sur l'ensemble des leviers. Quels que soient les leviers employés par une solution d'accès, l'intensité totale doit atteindre la barre « Sûre ».

Figure 5-1
Les 5 leviers du cadre des « 5 Safes »



Figure 5.1 Les 5 leviers du cadre des « 5 Safes »

En quelque sorte, les thermomètres forment la signature d'une solution d'accès. Par exemple, le grand thermomètre d'un fichier de microdonnées à grande diffusion serait tout rouge puisque les diverses mesures de contrôle statistique de la divulgation prises pour le produire agiraient sur l'unique levier « Données ». En contraste, la signature multicolore des Centres de données de recherche de Statistique Canada (CDRs) montrée à la figure 5-2 révèle comment chacun des cinq leviers du cadre des « 5 Safes » est utilisé afin de prévenir la divulgation d'informations personnelle lors de la diffusion d'informations statistiques.

Figure 5-2
Les solutions d'accès aux données sociales à Statistique Canada et le cadre des « 5 Safes »

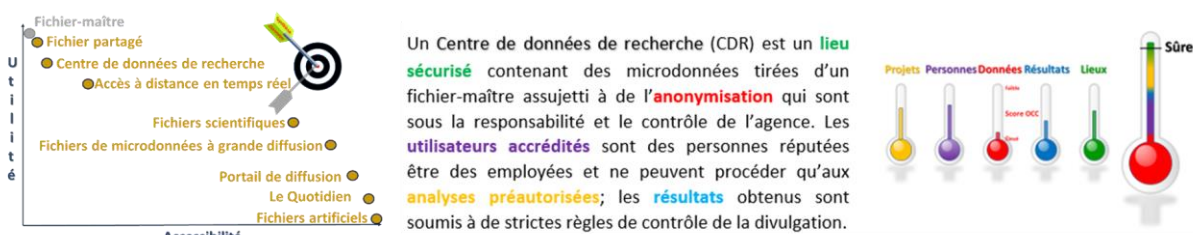


Figure 5.2 Les solutions d'accès aux données sociales à Statistique Canada et le cadre des « 5 Safes »

À noter la faible intensité du levier « Données » qui s'explique par les changements minimaux apportés au fichier maître pour l'anonymiser afin d'en retenir la plus grande part de l'utilité des données qu'il recèle. Concrètement, un fichier dans un CDR pourra contenir à la fois la variable de genre à trois catégories et la nouvelle variable à deux catégories obtenue par recodage aléatoire que les analystes pourront contempler d'utiliser. Cependant, en bout de ligne, la diffusion d'informations statistiques sur le genre devra obéir aux règles strictes que comporte le levier « Résultats » et auxquelles les utilisateurs de données dans les CDRs sont assujettis. Par exemple, en tout temps une seule des deux variables de genre ne peut être utilisée. De plus, les utilisateurs ne peuvent dériver leur propre variable

³ Dans la figure 5-2, l'utilité est représentée du point de vue d'un chercheur dont les besoins analytiques dépassent l'éventail des tableaux et des infographies mis à disposition sur le web par l'Agence. À noter que le fichier maître n'est pas accessible; il apparaît sur le graphe uniquement à des fins de comparaison. La synthèse de données fait l'objet de recherche afin de produire des « fichiers synthétiques intelligents » d'une utilité comparable à d'autres fichiers de données d'accès plus restreints (UNECE 2023). L'Outil de classification de la confidentialité (OCC) est un outil simple, épuré et autoadministré développé par Statistique Canada qui sensibilise davantage les praticiens à la nature confidentielle des données (Duggan et coll., 2018) et (Thomas, 2020).

à deux catégories : ils doivent obligatoirement utiliser la variable de genre à deux catégories qui est déjà disponible dans le fichier de données.

Par l'entremise de la FAQ, nous sommes parvenus à réagir rapidement aux enjeux insoupçonnés auxquels les partenaires et utilisateurs ont été confrontés, assurant ainsi que la documentation demeure à jour. Par exemple, bien que le document principal mette en garde quant à la distinction à faire entre le recodage aléatoire et l'imputation, de la confusion a surgi en pratique lorsqu'elles devaient être toutes deux employées en présence de non-réponse partielle sur le genre : est-ce que les valeurs manquantes doivent être imputées avant, pendant ou après le recodage lui-même? Un ajout à la FAQ a permis de clarifier l'enjeu en décrivant une approche en deux temps où d'abord l'imputation est effectuée (les données manquantes étant converties en Hommes, Femmes et Personnes non binaires – les trois catégories de genre valides), suivie du recodage aléatoire des enregistrements associés aux personnes non binaires (tel que déclarés directement ou issus de l'imputation) en Hommes+ et Femmes+. Cette approche a non seulement fourni aux utilisateurs une approche claire pour traiter la non-réponse partielle sur le genre, mais elle a également permis de faire la distinction entre le recodage aléatoire et l'imputation.

Finalement, puisque le document principal sur les recommandations se veut général afin d'être aussi complet que possible, il lui manque certains détails spécifiques qui fourniraient aux partenaires et aux utilisateurs des directives claires à suivre dans des situations courantes. Pour combler cette lacune, nous avons opté pour la voie de l'aide visuelle en concevant un arbre de décision qui montre de manière concise aux utilisateurs quelles voies de diffusion s'offrent à eux – voir la figure 5-3. (Les chiffres rattachés à certains des nœuds de l'arbre correspondent à des notes de renvoi qui fournissent davantage de détails, lesquels ne sont pas montrés ici.)

Figure 5-3
Les différentes avenues de diffusion se rapportant au genre

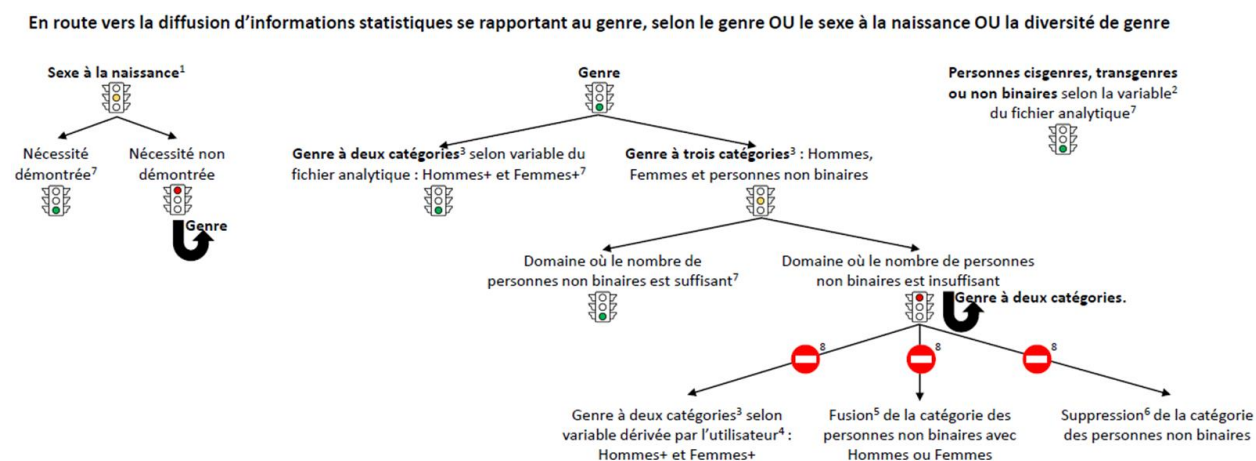


Figure 5.3 Les différentes avenues de diffusion se rapportant au genre

6. Remarques finales

La mission duale des organismes nationaux de statistique (ONS) est décrite d'une façon juste par Duncan et coll. (2011) en ces termes [Traduction] « [Un ONS] dessert deux maîtres [fournir des informations de grande qualité et protéger la confidentialité] dont les intérêts et les préoccupations sont conflictuels (p.12) ». Par conséquent, dans la pratique, les ONS doivent décider de l'importance relative de l'utilité des informations statistiques publiées et de la protection des données personnelles recueillies dont elles sont dérivées. Cependant, trouver un juste équilibre entre les deux est un défi, particulièrement lorsqu'il s'agit d'innover en diffusant des informations sur les populations transgenre ou non binaire qui sont très petites et plus à risque de faire l'objet de victimisation avec violence. Cette dualité permet également de comprendre les diverses réactions exprimées quant à l'approche de diffusion axée sur la nouvelle variable de genre à deux catégories, allant des personnes qui la jugent trop restrictive aux personnes qui au contraire souhaiteraient plus de retenue encore.

Les recommandations mises de l'avant pour les enquêtes de Statistique Canada centrées sur le recours à la nouvelle variable de genre à deux catégories, née de la stratégie de diffusion employée par le Recensement de la population de 2021, sont plutôt strictes. Ayant agi par prudence, nous reconnaissons qu'à l'avenir l'équilibre atteint par ces recommandations pourrait évoluer dans les années à venir, à mesure que nous continuons à acquérir de l'expérience dans la diffusion d'informations sur le genre et que les points de vue de la société sur cette question continuent d'évoluer. Une approche progressive similaire avait été adoptée il y a plusieurs années lors de la diffusion d'informations concernant les couples de même sexe : au début, la stratégie de diffusion était assez stricte, mais elle s'est progressivement assouplie au fil des ans, à mesure que la réalité des couples de même sexe gagnait une plus large acceptation sociétale et que les besoins d'informations fiables à leur sujet augmentaient davantage.

Bibliographie

- de Blok, C.J.M., C.M. Wiepjes, N.M. Nota, K van Engelen, M.A. Adank, K.M.A. Dreijerink, E. Barbé, I.R.H.M. Konings (2019), "Breast cancer risk in transgender people receiving hormone treatment: nationwide cohort study in the Netherlands", *The British Medical Journal*, (Clinical research ed.), 365, 11652. <https://doi.org/10.1136/bmj.11652>.
- Duggan, J., Gambino, J., Girard, C., et Marquis, M. (2018), « Le cadre qui sous-tend l'Outil de classification de la confidentialité et son rôle dans la modernisation », dans les *Recueils du Symposium 2018* de Statistique Canada.
- Duncan, G., Elliot, M., et Salazar-Gonzalez, J. (2011), *Statistical Confidentiality: Principles and Practice*. Springer, New-York.
- Gouvernement du Canada (2019), [Moderniser les pratiques du gouvernement du Canada en matière d'information relative au sexe et au genre](#)
- Green, E. et Ritchie, F. (2023), "The Present and Future of the Five Safes Framework", *Journal of Privacy and Confidentiality*, 13(2), <https://doi.org/10.29012/jpc.831>.
- Jaffray, B. (2020), « Les expériences de victimisation avec violence et de comportements sexuels non désirés vécues par les personnes gaies, lesbiennes, bisexuelles et d'une autre minorité sexuelle, et les personnes transgenres au Canada, 2018 », Statistique Canada.
- Knarr, M., Ménard, F-P., et Milan, A. (2024), "Comparing sex/gender from the T1 tax file with sex at birth and gender from the 2021 Census of Population", document interne de Statistique Canada.
- Statistique Canada (2020), [Sexe à la naissance et genre : rapport technique sur les modifications apportées au Recensement de 2021](#).
- Statistique Canada (2022a), [Comblant les lacunes : renseignements sur le genre dans le Recensement de 2021](#).
- Statistique Canada (2022b), [Comprendre qui nous sommes : le sexe à la naissance et le genre des personnes au Canada](#).
- Statistique Canada (2022c), [Le Quotidien — Le Canada est le premier pays à produire des données sur les personnes transgenres et les personnes non binaires à l'aide du recensement](#).
- Statistique Canada (2022d), [Les immigrants ayant un baccalauréat ou grade supérieur obtenu à l'extérieur du Canada sont deux fois plus susceptibles d'être surqualifiés que ceux ayant un baccalauréat ou grade supérieur obtenu au Canada](#).
- Statistique Canada (2023), [Résultats de la consultation sur le contenu du Recensement de la population de 2026 : ce que nous ont dit les Canadiens](#).

Statistique Canada (2024), [La fécondité au Canada de 1921 à 2022](#).

Taormina, J.M. et Iwamoto, S.J. (2023), “Filling a gap in care: addressing obesity in transgender and gender diverse patients”, *International Journal of Obesity*, 47, p. 761-763.

Thomas, S. (2020), “Safe Data” – Statistics Canada’s Data Confidentiality Classification Tool. Tiered Access Workshop. Council of Professional Associations on Federal Statistics.

UNECE (1992), [Fundamental Principles of Official Statistics | UNECE](#).

UNECE (2023), [Synthetic Data for Official Statistics - A Starter Guide | UNECE](#).